



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds tenue le 17 juin 2024 à 19h00 à la salle Amicale.

Est absente : Mme Valérie Gagnon.

Sont présents :

Messieurs : Marc-André Routhier, Sébastien Grondin, Dominic Parent, René Breton et Richard Lefrançois formant quorum sous la présidence de MME Andrée Gosselin, mairesse.

Est également absente : Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière.

Les membres du conseil municipal présents sur le territoire renoncent aux formalités prescrites à l'article 156 du Code municipal pour la convocation par écrit de la présente séance extraordinaire. Ils ont tous été informés par courriel.

### ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 juin 2024
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 3.1. Congrès de la FQM
- 4. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - 4.1. Soumission déneigement – Excavation LMB
  - 4.2. Soumissions – Travaux réfection toilette Patrimoine
- 5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
  - 5.1. Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et de l'environnement – Nomination de l'inspecteur
- 6. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
  - 6.1. Espace 415
    - 6.1.1. Inauguration
    - 6.1.2. Avis de réception définitive des travaux
    - 6.1.3. Embauche de la concierge
- 7. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

158-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

#### 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 juin 2024

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

159-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 3.1. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

160-06-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par M. Dominic Parent résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Andréa Gosselin, mairesse, soit autorisée à assister au congrès annuel de la FQM qui se tiendront du 26 au 28 septembre 2024 au Centre des congrès de Québec.

**QUE** les frais d'inscription de 990.00 \$, taxes en sus, soient payés par la Municipalité. Les frais augmenteront de 110\$ après le 22 juin.

**QUE** les frais inhérents, à ce congrès, lui soient remboursés.

### 4. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

#### 4.1. Soumission déneigement – Excavation LMB

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçue deux (2) soumissions et conformes suite à l'ouverture des soumissions le 21 mars 2024, à savoir :

##### 1) 9037-6211 Québec Inc (LMB Excavation)

Prix pour les années 2024-2025=5400\$/km=204 660\$ plus les taxes

Prix pour les années 2025-2026=5300\$/km=200 870\$ plus les taxes

Prix pour les années 2026-2027=5300\$/km=200 870\$ plus les taxes



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

Prix pour les années 2027-2028=5200\$/km=197 080\$ plus les taxes

Prix pour les années 2028-2029=5170\$/km=195 943\$ plus les taxes

Montant total incluant les taxes=1 149 086.59\$

### 2) Cité Construction

Prix pour les années 2024-2025=6125\$/km=232 137.50\$ plus les taxes

Prix pour les années 2025-2026=6125\$/km=232 137.50\$ plus les taxes

Prix pour les années 2026-2027=6125\$/km=232 137.50\$ plus les taxes

Prix pour les années 2027-2028=6125\$/km=232 137.50\$ plus les taxes

Prix pour les années 2028-2029=6125\$/km=232 137.50\$ plus les taxes

Montant total incluant les taxes=1 334 500.45\$

161-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la soumission conforme de 9037-6211 Québec Inc. (LMB Excavation) soit retenue au montant de 1 149 086.59\$.

**QUE** le contrat soit alloué pour une période de cinq (5) ans soit 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

### 4.2. Soumission – Travaux réfection toilette Patrimoine

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçu deux soumissions pour la réfection des toilettes du Patrimoine ;

- Éric St-Laurent 1925.00 taxes en sus
- Pascal Laplante 3600.00 taxes en sus

162-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de M. Pascal Laplante au montant de 3600.00 \$ taxes en sus pour la réfection des toilettes du Patrimoine.

## 5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1. Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et de l'environnement – Nomination de l'inspecteur de la MRC



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds participe à l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement par le biais de la MRC des Appalaches ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches embauche deux coordonnateurs à l'urbanisme pour l'application de cette entente ;

**ATTENDU** la nécessité pour les coordonnateurs en urbanisme de la MRC des Appalaches d'être autorisée à délivrer les permis et certificats de la municipalité ;

163-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu que les coordonnateurs en urbanisme à la MRC des Appalaches soient autorisés à poser les actes suivants :

1. À signer tous les permis et certificats;
2. À entreprendre, au nom de la municipalité, des poursuites pénales contre tout contrevenant à la réglementation en matière d'urbanisme et à donner des constats d'infraction pour une contravention aux règlements d'urbanismes, notamment :
  - Règlement sur les nuisances et ses amendements;
  - Règlement no 360 sur les permis et certificats et ses amendements;
  - Règlement provincial concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
  - Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

## 6. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

### 6.1. Espace 415

#### 6.1.1. Inauguration

164-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'inauguration de l'Espace 415 se fera le 15 août et que la dépense soit allouée pour l'organisation de l'inauguration.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Nº de résolution

### 6.1.2. Avis de réception définitive des travaux

**ATTENDU** les travaux ont débutés en octobre 2023 ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds se doit de s'entendre avec Construction Malette et Fils Inc. sur une date de réception provisoire des ouvrages ;

**ATTENDU QUE** cette date tient compte des ouvrages qui sont achevés en grande partie, exception faite des ouvrages inachevés selon un document préparé par François Dusseault architecte en date du 30 mai 2024 qui dresse un résumé des déficiences à ce jour ;

**ATTENDU QU'**il faut tenir aussi de toutes les déficiences qui pourraient se présenter d'ici la délivrance du certificat de réception définitive des ouvrages lors de la signature dudit certificat ;

**ATTENDU** tous ces éléments pris en considération par les parties impliquées dans ce dossier ;

165-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la date du 30 mai 2024 soit acceptée par la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds comme date de réception provisoire des ouvrages.

**QUE** Mme Andréa Gosselin, mairesse, soit autorisée, et il l'est par les présentes, à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

### 6.1.3. Embauche de la concierge

166-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

**QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds embauche Mme Marie-Phillipe Tremblay au poste de concierge pour l'Espace 415 selon l'entente intervenue entre les parties.

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les conseillers à la période de questions.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

### 8. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

167-06-24

Proposée par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h30.

\_\_\_\_\_  
Andréa Gosselin  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Caroline Levasseur  
Greffière/trésorière adjointe

Je, Andréa Gosselin, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Andréa Gosselin  
Mairesse

### CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Sonia Tardif g.m.a.  
Directrice générale –  
greffière/trésorière